

## annexe 3

### Programme

#### **Module 1 : Le monde de l'entreprise et organisation Santé Travail (Clermont-Ferrand)**

##### **33 heures**

- a) L'entreprise : ses acteurs, organisation de la prévention (CHSCT, Formation, signalétique...)
- b) Aspects Réglementaires de l'exercice de la santé au travail :
  - Organisation et gouvernance des services de santé au travail
  - Missions et rôle des différents acteurs du service de Santé au travail : médecin, infirmière, IPRP, assistante administrative.
  - Reclassement, handicap, aptitude
  - Aspects juridiques et éthiques de l'exercice (responsabilité, secret médical et professionnel...)
  - Les acteurs et les organismes externes de la prévention dans les entreprises, les principes de prévention
- c) Mise en place du travail pratique de stage et de préparation du mémoire

#### **Module 2 : Principales pathologies au travail (*mécanismes physio-pathogéniques, bases cliniques et diagnostique, prévention et réparation*) (Grenoble)**

##### **25 heures**

- Troubles musculo-squelettiques:
- CPO
- Produits cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction (CMR)
- Dermatoses
- Pneumologie
- Centres de consultations de pathologie professionnelle
- suivi post- exposition et post-professionnel

#### **Module 3 : Exercice clinique – para-clinique de l'infirmière (Saint-Etienne)**

##### **33 heures**

- a)
  - EFR, ECG, visio-test, audiométrie, imagerie
  - entretien infirmier, questionnaire de données médicales,
  - travailler en pluridisciplinarité
  - soins d'urgence au travail
  - l'infirmier et la prévention
    - o santé publique : addiction, et autres facteurs comportementaux
    - o santé au travail : éducation sanitaire (équipements de protection individuelle, hygiène...)
  - technique de communication et gestion de projets
  - suivis particuliers
- b) suivi du travail pratique de stage et de préparation du mémoire

#### **Module 4 : Evaluation des risques (Lyon)**

##### **25 heures**

Approche par les outils accessibles au sein des services de santé au travail :

- bases de l'observation ergonomique
- sonométrie, mesurages d'ambiance
- inventaire des produits toxiques, fiches de données de sécurité, concept de danger, de prévention et de risque
- document unique
- recueil de données par questionnaires
- fondements de l'épidémiologie

### **Module 5 : Mémoire (travail personnel à présenter pour l'obtention du diplôme).**

La principale, voire la seule expérience ayant du recul, de l'apport d'infirmiers en santé au travail provient des services autonomes et montre que les tâches dévolues à ce personnel sont diverses et non reproductibles. Cette situation tient en grande partie au fait que chacun développe sa propre activité de son côté sans que soit assumé le travail de liaison qu'implique la coopération. Dans ce contexte, la formation ne peut pas avoir pour seul objectif de doter l'infirmier d'une capacité de prise en charge des questions de santé au travail. Le travail personnel présenté à l'issue de la formation doit permettre d'éprouver la capacité à apporter une contribution à un travail collectif.

Dans cette perspective, le mémoire traditionnel, avec ce qu'il comporte de soumission aux exigences académiques et donc d'exceptionnel, ne paraît pas très adapté.

Il serait plus intéressant de demander aux infirmiers de partir de leurs activités ordinaires et de développer, à partir d'exemples concrets, une réflexion sur la façon dont elles contribuent à un travail commun.

Dans l'état actuel des choses, cela implique certainement de rendre compte d'un entretien infirmier auprès d'un salarié dont le cas nécessiterait un transfert au médecin. Comment l'infirmier analyse-t-il le cas, comment assure-t-il la transmission et éventuellement le suivi ? L'exposé comporterait une réflexion d'ordre technique sur la nature du problème à régler (avec référence aux connaissances scientifiques) mais aussi d'ordre organisationnel et déontologique (mode de division du travail mis en place entre médecin et infirmière, cadre prévu pour la coopération, responsabilités de chacun, intérêts, mais aussi difficultés constatées).

Il serait souhaitable que le mémoire traite aussi d'au moins une activité tournée vers les questions collectives, par exemple observation d'un poste pour évaluer une exposition, recueil d'éléments en vue de la rédaction d'une fiche d'entreprise, préparation d'une action de d'information, enquête préliminaire sur une demande formulée dans l'entreprise, etc ... en alliant, là encore, l'exposé technique de la construction du problème et la description du mode de coopération entre les acteurs de l'équipe pluridisciplinaire (organisation, problèmes déontologiques, éthiques).

Il est souhaitable de prévoir que les infirmiers présentent au moins une action en plus de l'entretien infirmier, car il s'agit, pour eux, de territoires professionnels nouveaux.

De tels travaux présenteraient l'intérêt de travailler le métier au plus près de son émergence. Ce travail devra faire l'objet d'une présentation orale avec discussion et d'un

écrit, la capacité de l'infirmier à rédiger faisant partie des exigences prévisibles de ce poste de travail.

L'écrit devra avoir la forme d'un compte-rendu :

présentation de la question posée, objectif à atteindre

méthode

actions réalisées

propositions formulées.

**La présentation orale du mémoire est faite par chaque étudiant en présence du jury et d'autres étudiants inscrits au même diplôme, la discussion sur le sujet présenté faisant partie de la formation (durée 4 heures)**